

CALENDRIER RECAPITULATIF

	Enseignants	Chefs d'établissement d'exercice	Chefs d'établissement d'accueil	Corps d'inspection	Recteur
Date de début de saisie des vœux	20/11/2014 (12 h) + CV + lettre de motivation				
Date de fin de saisie des vœux	09/12/2014 (12 h) + CV + lettre de motivation				
Date de début de saisie des avis		10/12/2014		10/12/2014	10/12/2014
Date de fin de saisie des avis		16/12/2014		16/12/2014	05/01/2015
Date de transmission des avis à la DPE			12/12/2014		
Date de transmission des avis des chefs d'établissement d'accueil à l'Inspection Générale					13/12/2014

Les accusés réception du mouvement spécifique devront être retournés distinctement des AR du mouvement inter académique à la DPE (Rectorat) au plus tard le **12 décembre 2014**